

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 462

Artikel: Ciba-Geigy et l'oxyquinoléine : quarante ans de profits malsains
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027238>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ciba-Geigy et l'oxyquinoléine : quarante ans de profits malsains

C'était le mercredi 17 mai dernier. En présence de 1527 actionnaires représentant 2 364 759 voix, le président Ciba-Geigy, expliquait, "avec une grande franchise" devait souligner le "Journal de Genève" dans son compte-rendu du lendemain, le fonctionnement, dans les conditions actuelles, du groupe qu'il dirige. Avant d'aborder les problèmes techniques (autofinancement, valeur ajoutée, etc.), Louis von Planta se lançait, comme c'est la règle dans ce genre d'exercice, dans une grande fresque de la situation mondiale économique et financière. Et de plaider avec vigueur pour le "libéralisme" : "Nous savons tous que l'existence d'un vaste marché international, jouissant de la liberté des échanges de marchandises et des paiements est une condition primordiale pour notre développement; nos autorités s'efforcent d'apporter une contribution positive aux discussions internationales et de se faire les porte-parole d'une doctrine libérale". Ciba-Geigy et Louis von Planta aiment donc avoir les coudées franches (et le moins que peut faire le gouvernement helvétique est de leur faciliter le travail)! Il est cependant acquis que nous payons cher cette liberté de mouvements du géant bâlois de la chimie. Voyez l'édifiante histoire de l'oxyquinoléine!

Il y a près de deux ans, un petit communiqué est remis, pour publication, à la presse japonaise : "Au Japon, il y a une tradition qui veut qu'une fois déposées les conclusions d'une commission d'arbitrage, on fasse une sorte de confession. Voici pourquoi les entreprises pharmaceutiques ont avoué que leurs médicaments antidiarrhée contenant de l'oxyquinoléine avaient un lien de cause à effet avec la maladie SMON". Ces quelques lignes marquent une étape capitale entre une lutte farouche (1) entre quelques

géants pharmaceutiques, dont Ciba-Geigy, et des dizaines de savants et de scientifiques à travers le monde entier, une lutte farouche contre l'utilisation de l'oxyquinoléine, sous les noms, entre autres, d'Entéro-Vioforme et de Mexaforme, comme remède contre les maux gâtiques.

Remontons au début du siècle! L'oxyquinoléine est une substance dont la découverte ne date pas d'hier : longtemps considérée comme anodine, elle était par exemple utilisée pendant la Première Guerre mondiale sous forme de poudre indiquée pour guérir les blessures des soldats... En 1934, elle est introduite à fin d'usage interne par Ciba; aucun problème "d'enregistrement": pas de contrôle officiel des médicaments dans les années trente! Un succès commercial garanti: selon le mode d'emploi, les produits contenant cette substance sont utilisables pour soigner toutes les affections connues sous le nom global de "diarrhées", même à titre préventif; ils sont à portée de tout le monde, vendus sans ordonnance. Cinq ans après l'apparition de ces médicaments sur le marché, deux des chercheurs de Ciba, dans le cours de leurs travaux et de leurs tests, donnent de l'oxyquinoléine à des chats; sept des treize chats en question montrent par la suite des symptômes graves d'intoxication et meurent. Ces expériences, dûment relatées, vont rester dans les tiroirs de Ciba jusqu'aux procès japonais qui nous intéressent.

Au début des années cinquante, des médecins, un certain nombre d'entre eux, constatent en Europe et ailleurs que des centaines de personnes tombent malades des suites d'une maladie inconnue dont les symptômes sont les suivants: paralysie, fortes douleurs et troubles de la vue qui conduisent ici et là à la cécité. On attribue cette maladie à un virus inconnu et elle est désignée sous le nom de SMON (subakut myeloptiko neuropati); on parle d'une épidémie parce que la maladie paraît géographiquement localisée et limitée à certaines régions. Personne ne soupçonne alors l'oxyquinoléine: les

informations fournies par les entreprises pharmaceutiques ne mentionnent pas que cette substance est absorbée par l'intestin et assimilée par le corps; les producteurs affirment au contraire (mais quelles conclusions tirent-ils des expériences "confidentielles" tentées sur les chats?) que le produit n'a qu'un effet local limité aux intestins.

En 1965 pourtant, deux vétérinaires, le Suisse Paul Hangartner et la Suédoise Brigitta Schantz font état de découvertes alarmantes sur les effets de l'oxyquinoléine sur des animaux: des chiens qui ont reçu cette substance sont pris de convulsions épileptiques et plusieurs

L'un des protagonistes du mouvement de protestation en Suède, l'un des initiateurs de l'opération de boycottage, est le professeur Olle Hansson, de Göteborg, dont le témoignage pendant les procès japonais a joué un rôle déterminant. Grâce à un échange de lettres qu'il a eu avec Geigy au début des années soixante, il a été possible de faire remonter l'accusation de "négligence" à partir de 1962-1963; à cette date, M. Olle Hansson avait écrit aux sociétés pharmaceutiques qui vendaient de l'oxyquinoléine sur le marché suédois: il voulait savoir, entre autres, si cette substance provoquait des phénomènes secondaires, un petit garçon en traitement chez lui, et qui en avait absorbé pour lutter contre une maladie grave et rare de la muqueuse intestinale, souffrait d'une baisse considérable de la vue... Réponses évasives des sociétés interpellées. Un livre signé par ce spécialiste paraîtra en allemand en automne sous le titre "Les entreprises pharmaceutiques dénuées de tout scrupule".

d'entre eux meurent. On tient donc la preuve que ce produit est assimilé par le corps. Ciba est contraint d'indiquer sur les modes d'emplois le danger que fait courir l'utilisation du produit chez les petits animaux ("destiné aux êtres humains").

En 1970, soit un peu moins de trente ans après l'introduction des médicaments en cause sur le marché, le professeur japonais Tadao Tsukaki établit le lien entre le SMON et l'oxyquinoléine : "les malades du SMON ont souvent une langue pâteuse et verdâtre et des analyses chimiques de l'urine montrent que la couleur verte provient d'une réaction du fer avec l'oxyquinoléine..." Tous les produits suspects sont retirés de la circulation au Japon cette même année (septembre) et le nombre de nouveaux cas de SMON diminue considérablement, passant de 1 273 en 1970 à 23 en 1971, puis à zéro en 1972 !

Il faut préciser ici que les produits à base d'oxyquinoléine ont eu au Japon un succès particulièrement considérable. Un succès explicable du reste et que les journalistes suédois (voir note 1) cernent de la façon suivante :

"(...) L'estomac (hara) joue un très grand rôle au Japon au niveau symbolique — du même ordre que le cœur dans nos sociétés ; au Japon, l'estomac est considéré comme la source des sentiments ; au moindre ennui stomacal, on se rend chez le médecin, dont la principale source de revenus consiste dans la vente directe de médicaments à ses patients, ceci sous la forme de petits sachets anonymes ; d'où une utilisation des produits en question contre tous les maux d'estomac parfois pour une durée de traitement se prolongeant jusqu'à une demi-année ; lorsqu'ils ont été retirés du marché japonais en septembre 1970, il est apparu que les produits à base d'oxyquinoléine étaient en fait vendus sous 186 variétés et noms différents : dans ces circonstances, la population japonaise semble avoir été la plus touchée par cette catastrophe provoquée, après celle de la neurosédyn, par les entreprises pharmaceutiques ; les membres de la commission d'Etat chargés d'étudier le cas SMON ont estimé le nombre d'invalides victimes de ces produits à un minimum de 20 000 (...)".

Malgré l'importance des preuves scientifiques apportées par les enquêteurs japonais, Ciba-Geigy n'admet pas l'existence de liens sûrs entre l'apparition du SMON et l'emploi de

l'oxyquinoléine. Jusqu'à la parution de ce petit communiqué reproduit ci-dessous...

Depuis, comme on dit, l'affaire suit son cours : accord d'arbitrage entre les sociétés pharmaceutiques et les malades le 29 octobre 1977 dans le cadre du premier des vingt-deux procès en cours au Japon ; premier jugement prononcé contre les trois "grands" Ciba-Geigy, Tanabe et Takeda il y a un peu plus de trois mois. Et aujourd'hui, le "front" se déplace vers l'Europe. Aujourd'hui, près de six cents médecins suédois — c'est la première fois que des médecins lancent une telle action — boycottent officiellement la multinationale suisse de la chimie pharmaceutique, Ciba-Geigy. A la fin des années soixante, à la suite des rapports alarmants concernant ces produits du groupe des oxyquinoléines, la Direction générale de la prévoyance sociale suédoise donnait deux ans au producteur pour fournir une documentation prouvant les avantages de ces médicaments... qui étaient retirés du marché suédois le 1er

mai 1975 (même sanction dans sept autres pays, notamment aux Etats-Unis, en Norvège et en Finlande).

Jusqu'en 1970, les sociétés pharmaceutiques ont produit au total environ 4 000 tonnes d'oxyquinoléine à usage interne... et, malgré le verdict japonais, cette substance continue à être déversée par tonnes à travers le monde, sous plus de cent noms différents, dans une centaine de pays. Les dosages recommandés par Ciba-Geigy varient ; en voici quelques exemples relevés par les correspondants du journal suédois que nous citons : Zambie, 15 grammes ; Kenya, 15,75 gr. ; Suisse, 21 gr. ; France, 21 gr. ; Grèce, 16,80 gr. ; Indonésie, 18 gr. ; Italie, 41 gr.. Selon les experts japonais des dosages de l'ordre de 20 grammes peuvent endommager irréversiblement la vue.

1) Selon une excellente synthèse parue dans le "Dagens Nyheter" du 13 mai 1978 sous la plume de Karin Berglund et Barbro Jöberger.

BAGATELLES

A Bâle-Campagne, le Cartel syndical a un budget de 67 000 francs. Le canton y contribue par une subvention de 7 500 francs et les communes à raison de 6 000 francs.

* * *

"Business Week", l'important magazine économique des Etats-Unis, publiera en décembre un supplément spécial sur la Suisse. Le titre : "Switzerland stable dynamic attractive". Pas besoin de traduire !

* * *

L'Hebdomadaire économique "Schweizerische Finanzzeitung" n'a pas eu de chance. Il publiait une étude sur l'empire de presse de Max Frey deux jours après l'annonce du rachat du journal féminin "Elle" (édition allemande) et il en était encore à commenter le rachat, il y a quelques semaines, du "Tagblatt der Stadt Zurich". Les événements vont vite pour les éditeurs de choc.

La lecture des publications officielles réserve souvent de réjouissantes surprises. Ainsi le dernier Recueil des lois fédérales (No 24/13 juin 1978) qui contient en tout et pour tout trois textes : la Loi fédérale et l'Ordonnance sur les droits politiques, ainsi qu'une Ordonnance instituant le régime de l'autorisation pour les établissements et les poulaillers (modification du 5 juin 1978). Les droits des citoyens et ceux des bovins, porcs et autres pondeuses sont donc bien protégés.

* * *

L'éditorialiste du numéro de juin de "Chefs", M. Robert Kuster, participait récemment à un congrès international d'industriels. Surpris de la réserve manifestée par des délégués suisses, il conclut par ces mots : Une question lancinante me poursuit : avons-nous jamais participé vraiment à une décision économique ou politique formée hors de nos frontières ? Marignan est-il pour toujours inscrit en vous ? N'est-il pas temps de s'avancer un peu au delà du "wait and see" ?